



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Val-Alain, tenue à l'heure et au lieux des séances ce **14 août 2017** à 19h30.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Daniel Turcotte
Siège #2 - Manon Olivier
Siège #3 - François Beaulieu
Siège #4 - Daniel Giroux
Siège #5 - Daniel Roy
Siège #6 - Sylvie Laroche

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Rénaud Grondin. Monsieur Jean-François Bienvenue, directeur général et secrétaire-trésorier assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2017-08-148

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

4.1 - Dépenses incompressibles pour le mois d'août 2017

4.2 - Comptes du mois de juillet à payer

4.3 - Embauche d'une Secrétaire-Trésorière adjointe (remplacement congé de maternité)

5 - RAPPORT DES COMITÉS

5.1 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 - 17e Colloque sur la sécurité publique

6.2 - 3e volet de la formation de sécurité publique

6.3 - Dépôt du plan d'entretien préventif des véhicules su service d'incendies

6.4 - Réparation des freins camion de pompier (Freightliner)

7 - VOIERIE-TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Relevé topographique et implantation des élévations des fossés (profilage des fossés)

7.2 - Creusage des fossés route de Val-Alain (vers Lyster)

7.3 - Nettoyage des puisards pluviaux, rue de l'Église

7.4 - Octroie du contrat pour la réfection du Rang 1 et de la route de Val-Alain (vers Lyster)

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8.1 - Formation sur le marketing territorial

8.2 - Appui à la FQM - Loi 132 "Conservation des milieux humides et hydriques"

9 - LÉGISLATION

9.1 - Avis de motion / Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés no.

9.2 - Avis de motion/ règlement harmonisation du service de cour municipale no.

10 - CORRESPONDANCE

10.1 - Bordereau des correspondances

11 - AFFAIRES NOUVELLES

11.1 - Colloque de zone ADMQ- loi 122

11.2 - Formation CIM pour la nouvelle Secrétaire-trésorière adjointe par intérim

11.3 - élections - rémunération du personnel électoral

11.4 - Demande des citoyens du Lac Noir

11.5 - Location Machine à filtrer l'eau- Centre municipal

12 - Dépôt d'une pétition pour l'abolition du sifflet du train

12.1 - Abolition du sifflet du train

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Manon Olivier, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-08-149

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet dernier, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2017-08-150

4.1 - Dépenses incompressibles pour le mois d'août 2017

Le directeur général dépose la liste des dépenses incompressibles.

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des dépenses incompressibles pour le mois d'août 2017.

ADOPTÉE

2017-08-151

4.2 - Comptes du mois de juillet à payer

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer, à savoir:

JUILLET 2017

FREINS DÉMARREURS PLESSIS INC.	PIÈCES ET ENTRETIEN PÉPINNE ET CAMIONS	708.29 \$
--------------------------------	--	-----------

RAYNALD SAUCIER	PREMIER RÉPONDANT (6H)	90.00 \$
MUNICIPALITÉ LAURIER-STATION	QUOTE-PART DÉCHETS	13 600.05 \$
MRC LOTBINIÈRE	10 COMPOSTEURS	300.00 \$
MRC LOTBINIÈRE	QUOTE-PART DIVERSES	62 884.48 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	614.56 \$
CANADIEN NATIONAL	PASSAGE À NIVEAU	621.00 \$
FONDS INFORMATION TERRITOIRE	AVIS DE MUTATION	28.00 \$
CIM	FORMATIONS (2) ET SOUTIEN TECHNIQUE ANNUEL	1 589.83 \$
FQM	DICOM	145.45 \$
RDL LAMONTAGNE PROULX INC.	SERVICES PROFESSIONNELS	6 754.79 \$
MAXXAM ANALYTICS	ANALYSE D'EAU	183.96 \$
FORTIN SÉCURITÉ MÉDIC INC.	TROUSSE GARAGE ET CENTRE MUN.	130.10 \$
CONSTRUCTION BML (SINTRA)	MATÉRIAUX GRANULAIRES MG-20B	232.12 \$
MARIUS MARCOUX ET FILS INC.	SENTINELLE CENTRE MUN.	180.51 \$
MARIE-CLAIRE GRONDIN	KS HYGENIQUE	18.39 \$
BMR/VIVACO	MATÉRIAUX SKATEPARK ET PIÈCES TRAILER(REMORQUE)	396.26 \$
MACPEK INC.	PIÈCES PÉPINE/RÉTRO INTER/PIÈCES INVENTAIRE GARAGE	214.73 \$
LOCATION LUNEAU	LOCATION NACELLE	219.31 \$
ROULEMENT TECHNO INC.	CRÉDIT PIÈCE	- 6.30 \$
INFO PAGE	FRÉQUENCE NUMÉRIQUE	277.93 \$
DANIEL ROY	LOISIRS-RAQUETTES	573.73 \$
DÉPANNEUR P.BÉDARD ET FILS INC.	ESSENCE	255.63 \$
CINTHIA SAMSON	PREMIER RÉPONDANT (4H)	60.00 \$
CENTRE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	SIGNALISATION ROUTIÈRE	51.74 \$
LUCY CHRISTMAN	PREMIER RÉPONDANT (2H)	30.00 \$
PIÈCES DE REMORQUES BLONDEAU	NACELLE ET HITCH	219.31 \$
LABORATOIRES ENVIRONNEX	ANALYSE D'EAUX	175.91 \$
LONGUS QUÉBEC	PIÈCES PÉPINE	268.52 \$
ROGER GRENIER INC.	PEINTURE, MANCHE DE MASSE	114.67 \$
WOOD WYANT	PRODUITS NETTOYANTS ET VADROUILLE	75.51 \$
PLACIDE MARTINEAU INC	MATÉRIEL ET OUTILS FLEURS	305.01 \$

PRODUC-SOL INC.	CREUSAGE FOSSÉS	4 955.42 \$
MUNICIPALITÉ LAURIER-STATION	QUOTE PART RECYCLAGE	9 004.75 \$
MGR	FOUET TONDEUSE	21.83 \$
VEOLIA WATER TECH. CANADA INC.	ACHAT PHOSFATE, PILE, ABS.HUM.	511.04 \$
SERRES LAMBERT	JARDINIÈRE ET CROCHETS	1 829.57 \$
PISCI. DELPHIS VEILLEUX	TRUITES (FÊTE PÊCHE)	2 995.75 \$
RECYC.LAV INC.	GROS REBUS	132.22 \$
LCR INC.	SEL ADOUCISSEUR	144.86 \$
VILLE DE PLESSISVILLE	ACHAT MODULES SKATEPARK	2 299.50 \$
GESTION ALT INC.	RÉPARATION MÉCANIQUE POMPIER	569.13 \$
LE PRO DU CB	CRÉDIT	- 270.00 \$
DANOVAR INC.	POMPE SULFATE FERRIQUE (ÉTANGS)	3 625.51 \$
VALCONCEPT	MOUSTIQUAIRES CENTRE MUN.	75.34 \$
LES CAMIONS GILBERT INC.	BIDON HUILE POWER STERING	143.72 \$
GROUPE ENVIRONEX INC.	PRÉLÈVEMENT EAUX USÉES	182.24 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	CONTENEUR DÉCHETS (AVEC LOURDES)	399.42 \$
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC	RENOUVELLEMENT LICENCE	814.06 \$
MILLER ZOO INC.	SORTIE TERRAIN DE JEU	383.83 \$
		SOUS TOTAL : 119 131.68 \$
		SALAIRES : 23 847.21 \$
		DÉPLACEMENTS : 100.00 \$
		TOTAL : 143 078.89 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2017-07

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 56,135.38 \$ et les codes négatifs seront pris dans le surplus de la municipalité.

Jean-François Bienvenue
Directeur général et secrétaire-trésorier

2017-08-152

4.3 - Embauche d'une Secrétaire-Trésorière adjointe (remplacement congé de maternité)

Attendu que la Secrétaire-Trésorière adjointe est en congé de maternité à partir du mois de novembre 2017;

Attendu que la Secrétaire-Trésorière adjointe a récemment eu un retrait préventif temporaire de la part de son médecin, la situation devant être réévaluée le 18 août prochain;

Attendu qu'une période de formation est nécessaire au nouvel employé afin qu'il/qu'elle soit prête à effectuer le travail demandé;

Attendu que la municipalité doit remplacer la Secrétaire-Trésorière adjointe pour la durée de son retrait préventif et de son congé de maternité;

Attendu que des démarches d'embauche ont été entreprises (marketing d'une offre d'emploi, entrevues...);

Attendu qu'une fois ces démarches effectuées, le Directeur-Général de la municipalité recommande l'embauche de madame Guylaine Émond;

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de mme Guylaine Émond et qu'elle commence son mandat le 15 août 2017.

ADOPTÉE

5 - RAPPORT DES COMITÉS

5.1 - Rapport mensuel des comités sur les activités du mois courant

Loisirs
Famille
Sanitaire
Bibliothèque
École
Pompiers
Développement

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2017-08-153

6.1 - 17e Colloque sur la sécurité publique

Attendu que la municipalité de Val-Alain fait un effort particulier pour mettre à jour tous ses dossiers touchants à la sécurité publique (plan des mesures d'urgence, accès aux bâtiments municipaux, vérification des réservoirs souterrains, etc);

Attendu que le 17e colloque sur la sécurité publique se tient les 17 et 18 octobre prochain au centre de congrès et d'expositions de Lévis;

Attendu que le Colloque sur la sécurité publique est devenu au fil des ans, un incontournable en ce qui a trait à l'information, le réseautage et la mise à jour permanente de nos connaissances en la matière;

Attendu que la direction générale a exprimé son manque de temps pour assister à ce colloque;

Attendu que le directeur du service incendies de la municipalité est intéressé à y participer et qu'il serait possible de profiter d'une entente particulière avec la MRC de Lotbinière à cet effet;

Attendu que le salaire du directeur du service incendies serait défrayé par la MRC;

Attendu que la municipalité paierait son frais d'inscription, soit 350.00 \$ plus taxes, pour les membres de l'ASCQ avant le premier septembre;

Il est proposé par Daniel Roy, et résolu à l'unanimité de donner suite à la proposition.

ADOPTÉE

2017-08-154

6.2 - 3e volet de la formation de sécurité publique

Attendu que le Directeur Général et le directeur du service d'incendies y participent;

Le coût de la formation est de :

-150.00 \$ pour Jean-François Bienvenue
-130.00 \$ pour Claude Bergeron

pour un montant total de 280.00 \$ plus taxes

Il est proposé par Sylvie Laroche, et résolu à l'unanimité d'autoriser messieurs Bienvenue et Bergeron à assister à la formation et de défrayer les coûts d'inscription.

ADOPTÉE

2017-08-155 6.3 - Dépôt du plan d'entretien préventif des véhicules su service d'incendies

Adoption du document présenté au dernier Caucus par Claude Bergeron

2017-08-156 6.4 - Réparation des freins camion de pompier (Freightliner)

Attendu que des travaux de réparation des freins doivent être faient sur le camion Freight Liner;

Attendu que nous avons eu deux soumissions pour exécuter les travaux (inclue les taxes);

Genytech: 494.74 \$
Mécanique mobile ALT: 338.00 \$

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité de faire exécuter la réparation par Mécanique mobile ALT.

ADOPTÉE

7 - VOIERIE-TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

2017-08-157 7.1 - Relevé topographique et implantation des élévations des fossés (profilage des fossés)

Relevé topographie et implantation des élévations des fossés (profilage des fossés)

Arpentage LRD 2 800.00 \$ + taxes

(Il s'agit du fournisseur que nous avons choisi lors du Caucus pour gagner du temps)

Arpenteur Giroux 95 \$ de l'heure (ne veut pas le faire à forfait) + 60 \$ de l'heure pour la mise en plan.

Il est proposé par Daniel Turcotte, et résolu à l'unanimité d'«octroyer le contrat à Arpentage LRD.

ADOPTÉE

2017-08-158 7.2 - Creusage des fossés route de Val-Alain (vers Lyster)

Lagacé 21 868.00 \$ (avant taxes)
Marcel Paradis 15 356.00 \$ (avant taxes)
Producersol 15 245.00 \$ (avant taxes)

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à Producersol.

ADOPTÉE

2017-08-159 7.3 - Nettoyage des puisards pluviaux, rue de l'Église

Vider les puisards pluviaux rue de l'Église

BilDrain (même fournisseur qu'il y a deux ans)

765.00 \$ plus taxes

Il est proposé par Sylvie Laroche, et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat à BilDrain

ADOPTÉE

2017-08-160 7.4 - Octroie du contrat pour la réfection du Rang 1 et de la route de Val-Alain (vers Lyster)

Fournisseurs:

BML (Sintra) à Lévis : 774 849.58 \$

Lévisienne : 785 755.59 \$

Pavage Portneuf : 648 746.59 \$

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2017-08-161 8.1 - Formation sur le marketing territorial

Attendu que la municipalité désire déployer des ressources dans le but de mettre en valeur Val-Alain et son développement;

Attendu qu'une formation sur le marketing territorial est organisée par la fondation Rues Principales et cadre parfaitement avec les objectifs de la municipalité;

Attendu que la formation a lieu mercredi, le 27 septembre prochain au Château-Laurier;

Attendu que la formation coûte 215 \$ plus taxes et comprends les ateliers et les repas;

Il est proposé par Daniel Roy, et résolu à l'unanimité d'autoriser le DG a assister à la formation et de défrayer les dépenses liées à l'activité.

ADOPTÉE

2017-08-162 8.2 - Appui à la FQM - Loi 132 "Conservation des milieux humides et hydriques"

Attendu que le Gouvernement du Québec se propose d'adopter un projet de loi sur la protection des milieux humides;

Attendu que les municipalités de la MRC de Lotbinière sont situées dans les plaines du Saint-Laurent et par conséquent, jalonnées d'espaces visés par ce projet de loi;

Attendu que pour assurer leur vitalité et être en mesure d'offrir les mesures de rétention de leur population, inscrire dans sa planification stratégique, les municipalités doivent agrandir leur périmètre urbain;

Attendu que les compensations financières qui sont proposées dans le projet de loi sont considérables et qu'elles auront un impact certain et direct sur le prix des terrains à construire et donc sur l'attraction vis-à-vis les nouveaux résidents;

Attendu la volonté du gouvernement de confier aux MRC de nouveaux pouvoirs en matière de gestion du territoire;

Il est proposé par Daniel Giroux, et résolu à l'unanimité d'appuyer la FQM dans le dossier de la conservation des milieux humides.

ADOPTÉE

9 - LÉGISLATION

2017-08-163 9.1 - Avis de motion / Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés no.

Avis de motion est par la présente donné, par le conseiller Daniel Turcotte, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil du règlement numéro 165-2017.

Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en

même temps que le présent avis de motion.

2017-08-164 9.2 - Avis de motion/ règlement harmonisation du service de cour municipale no.

Attendu qu'une nouvelle entente portant sur la gestion de la cour municipale commune de la MRC de Lotbinière;

Attendu que la municipalité de Val-Alain est d'accord avec la nouvelle entente;

Règlement numéro 166-2017

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité de donner avis de motion au règlement 166-2017.

10 - CORRESPONDANCE

10.1 - Bordereau des correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances.

- Appel de projet pour le FDT 268 000 \$ affecté pour des projets structurants.

11 - AFFAIRES NOUVELLES

2017-08-165 11.1 - Colloque de zone ADMQ- loi 122

Attendu que l'association des directeurs généraux municipaux organise un colloque de zone (Lotbinière-Appalaches) le 14 septembre prochain au Centre multi fonctionnel de St-Apollinaire;

Attendu que le sujet principal portera sur la loi 122 (Qui vise à reconnaître les municipalités comme gouvernements de proximité);

Attendu que le montant demandé pour participer au colloque est de 100.00 \$ pour les membres, s'ils s'inscrivent avant le 25 août prochain;

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation du DG au colloque et de couvrir les frais d'inscription et de transport liés à l'activité.

ADOPTÉE

2017-08-166 11.2 - Formation CIM pour la nouvelle Secrétaire-trésorière adjointe par intérim

Attendu l'embauche d'une nouvelle Secrétaire-trésorière adjointe;

Attendu que parmi ses nouvelles tâches, la nouvelle Secrétaire-trésorière adjointe devra bien connaître le système comptable qui est utilisé par la municipalité;

Attendu qu'il existe une formation se déroulant sur deux jours est offert par la Coopérative d'informatique Municipale pour un montant total de 1 230.24 \$

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité d'inscrire madame Guylaine Émond à ladite formation.

ADOPTÉE

2017-08-167 11.3 - élections - rémunération du personnel électoral

	2013	Ajustement
proposé par le DGEQ		
Président d'élection:		
Confection de la liste et révision	350.00 \$	536.00 \$
Jour du scrutin	350.00 \$	536.00 \$

	Jour du vote par anticipation	250.00 \$	357.00 \$
Secrétaire d'élection: 3/4 du salaire du président d'élection			
Scrutateur	Jour J	130.00 \$	140.60 \$
	Anticipation	125.00 \$	140.60 \$
Secrétaire	Jour J	120.00 \$	112.50 \$
	Anticipation	120.00 \$	112.50 \$
Préposée à l'accueil	Jour J	120.00 \$	140.60 \$
	Anticipation	115.00 \$	140.60 \$
Prés. Table de vérification	Jour J	120.00 \$	112.50 \$
	Anticipation	115.00	112.50 \$
Autre table de vérification	Jour J	115.00 \$	110.50 \$
Commission de Révision			
	Réviseur:	13.00 \$ / heure	15.75 \$ / heure
	Secrétaire:	12.00 \$ / heures	15.75 \$ / heure
	Agent:	11.00 \$ / heure	13.30 \$ / heure
présence à la soirée d'information (formation)	:	13.00 \$	
Présence pour le dépouillement des votes par anticipation:		32.00 \$	

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité d'ajuster la rémunération du personnel électoral en fonction des propositions faites par le DGEQ.

2017-08-168 11.4 - Demande des citoyens du Lac Noir

Les résidents du Lac Noir demandent une compensation financière pour leur déneigement

2017-08-169 11.5 - Location Machine à filtrer l'eau- Centre municipal

Attendu qu'une demande a été faite au ministère de l'environnement pour ajouter une machine à filtrer l'eau du Centre communautaire;

Attendu qu'en attendant d'avoir l'autorisation du ministère, il y a des besoins;

Attendu que la municipalité désire répondre à ce besoin;

Attendu qu'une entente a été négociée entre le fournisseur de l'ancienne machine et la municipalité;

500 \$ par mois, jusqu'au paiement total de la facture si OK,

Si nous n'avons pas l'autorisation de l'environnement, LCR vient chercher sa machine

Total de la facture: 3 966.47 \$

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité de donner suite à l'entente survenue

entre la municipalité et le fournisseur LCR.

2017-08-170 12 - Dépôt d'une pétition pour l'abolition du sifflet du train

Le conseil municipal prend connaissance de la pétition présentée

2017-08-171 12.1 - Abolition du sifflet du train

Attendu qu'une demande pour l'abolition du sifflet du train a été faite à la municipalité de la part de citoyens habitants Val-Alain;

Attendu que la municipalité en a informé le CN et que le CN a référé la direction à sa procédure relative à l'abolition du sifflet aux passages à niveaux;

Attendu que le conseil municipal et la direction a pris connaissance de cette politique;

Attendu que la municipalité a diffusée un avis public de son intention d'adopter une résolution dans ce sens.

Attendu qu'une consultation a été effectuée auprès de la population de Val-Alain et qu'une très grande majorité de citoyens se sont prononcés en faveur de l'abolition du sifflet;

Attendu le dépôt d'une pétition venant appuyer la demande de citoyens contenant une dizaine de noms;

Il est décidé d'adopter une résolution demandant au CN l'abolition du sifflet du train aux entrées de la municipalité, conformément ce qui est stipulé à l'article 104 du *Règlement sur les passages à niveau* et à l'annexe D des *Normes sur les passages à niveau*.

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité de donner suite positivement à la demande et de faire cheminer le dossier au CN.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS


Quelques questions de l'assistance.

2017-08-172 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par François Beaulieu , et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.


ADOPTÉE

Fermeture à 20.35 hrs


Rénauld Grondin
Maire

Jean-François Bienvenue
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Rénauld Grondin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Rénauld Grondin
Maire